

Lundi 20 juin à 18 h 00

ORDRE DU JOUR

1. Ouverture de l'assemblée et mot de bienvenue
2. Lecture et adoption de l'ordre du jour
 - 2.1 Ajout de points à l'ordre du jour par le public
3. Adoption du procès-verbal de la séance du 9 mai 2022
4. Suivi au procès-verbal
5. Rapport budgétaire du CE
6. Budget de l'école (adoption)
7. Budget du service de garde (adoption)
8. Surveillance du midi (Art. 292) (consultation)
9. Assurance-élève (consultation)
10. Choix des manuels scolaires 2022-2023 (avis)
11. Assemblée générale des parents 2022-2023 (date à déterminer)
12. Accueil des élèves à la rentrée 2022-2023
13. Informations et correspondance :
 - 13.1 Présidente
 - 13.2 Déléguée au comité de parents
 - 13.3 Enseignants
 - 13.4 Service de garde
 - 13.5 Membres de la communauté
 - 13.6 Direction
 - 13.6.1 Bilan annuel 2021-2022 – projet éducatif
14. Rapport annuel du conseil d'établissement 2021-2022
15. Autres objets d'étude :

16. Période de questions du public
17. Levée de la séance

Stéphanie Grenier, présidente *Isabelle Boulet*, directrice par intérim

Article 64 : Toute décision du conseil d'établissement doit être prise dans le meilleur intérêt des élèves.